



CD54 Tennis de Table

Maison Régionale des Sports de Lorraine
13 rue Jean Moulin
BP 70001 – 54510 TOMBLAINE

Commission sportive

Compte rendu de la réunion du 5 novembre 2009

Présents : Claude BERNARDIN, Jean-Marie DEPARDIEU, Frédéric GIARDI, Robert JAY, Françoise LAPICQUE

Absents excusés : Tony BOURRIER, Pierre CLEMENT

1. Championnat par équipes

Litiges

- * Journée 1, départementale 1 poule A : Chanteheux – Dombasle : défaite par pénalité de Dombasle 20/0, 0 pt pour équipe incomplète (1 joueur absent et 1 joueur sans certificat médical, interdit de jeu)
- * Journée 1, départementale 3 poule F : sanction sportive à Villerupt pour joueur non qualifié (licence non renouvelée)
- * Journée 1, départementale D4 poule C groupe B, rencontre Heillecourt - Villey St Etienne ; compte tenu de l'impossibilité de trouver une date commune pour jouer la rencontre, la commission sportive décide de la défaite par forfait sur ses tables de Heillecourt, sans incidence financière ; il sera demandé au club de Villey St Etienne de fournir la composition de l'équipe concernée dans les meilleurs délais.
- * Départementale 3 Poule D, l'équipe 5 de Toul Ecrouves s'est retirée avant la première journée : la Commission Sportive la déclare forfait sans incidence financière, et permet à l'équipe 6 de continuer à évoluer en départementale 4 le samedi après-midi.
- * Départementale 4 poule A, l'équipe 5 de Lunéville ALTT s'est retirée avant la première journée : la Commission Sportive la déclare forfait sans incidence financière.
- * Départementale 1 poule A, journée 5, rencontre Vandoeuvre MJC - Nancy ASEG : l'équipe de Nancy ASEG a demandé d'avancer la rencontre mais n'a pas trouvé un accord pour une autre date avec Vandoeuvre et se déclare forfait. Le forfait est entériné sans incidence financière, en raison de la volonté affichée de trouver une date.

* Plusieurs amendes pour retard de transmission et retard d'expédition de résultats

Non envoi de feuille de rencontres de la part d'équipes exemptes ou bénéficiant d'un forfait : les clubs concernés devront faire parvenir à la Commission Sportive par retour de mail, et au plus tard pour le 10 novembre, la composition des équipes concernées, faute de quoi la Commission Sportive établira la composition de l'équipe à l'identique de la journée précédant la rencontre impliquée.

Dérogations d'horaires : Il sera rappelé, dès la phase 2, à tous les clubs qu'une dérogation d'horaire ne peut être accordée par la Commission Sportive qu'au vu d'un justificatif officiel d'occupation de la salle par une autre activité.

2- Critérium fédéral

Le nombre d'inscrits au premier tour est de 343, plus élevé que la saison précédente (325).

On compte 20 forfaits excusés et 11 forfaits non excusés lors du premier tour.

Les joueurs avec forfait excusé sont maintenus dans leur division.

Les joueurs avec forfait non excusé ne seront réintégré qu'après règlement de l'amende et descendront, le cas échéant, dans la division inférieure. Un courrier sera adressé rapidement aux clubs concernés.

3- Championnat vétérans

Peu d'inscriptions à ce jour, mais il reste encore plusieurs jours.

4- Coupe Jeunes et Ados

Bien dans la division Nord, un peu moins bien pour la division Sud, pour le premier tour.

Le faible nombre d'engagements est peut-être lié à la date, située lors d'une journée de championnat par équipes.

5- Organisations et désignation des juges-arbitres

Sont attribuées les organisations suivantes :

Critérium fédéral D1 : 4 tours à Lunéville

Critérium fédéral D2, zone Nancy-Lunéville : 4 tours à Lunéville

Critérium fédéral D2, zone Toul Nancy Nord : 3 tours à Heillecourt, le 4^{ème} à Neuves Maisons (sous réserve)

Championnat vétérans : 11 novembre à Longlaville

Finale départementales par classement : 21 mars à Foug (à confirmer par le club)

Finale individuelle séniors : le 3 janvier à Neuves Maisons (sous réserve)

Finale individuelle jeunes : le 14 février à Lunéville

Top départemental détection : le 6 décembre à Lunéville

Titres et barrages : le 16 mai, pas de candidat

Finale des coupes CD : le 19 juin

Attribution des Juge-arbitres sur les différentes compétitions

6- Coupes de Meurthe et Moselle

Le tirage au sort du premier tour des coupes de Meurthe et Moselle est réalisé, pour déroulement le 20 novembre